

Sommet pancanadien de l'économie citoyenne 2010

Document thématique n° 3 : Revitalisation locale

*Par Mike Toye, Réseau canadien de développement économique communautaire
Ébauche révisée - 21 mai 2010*

Contexte

Le Sommet pancanadien de l'économie citoyenne, du 30 mai au 1^{er} juin 2010, est un rassemblement sans précédent des chefs de file et des représentants des secteurs du développement économique communautaire, de la coopération et de l'économie sociale. Ensemble, ils élaboreront un programme commun et appelleront à l'action pour une économie sûre et durable qui place les êtres humains et la planète au premier rang. Le Sommet cherche à mobiliser des réseaux et des organismes en s'appuyant sur les meilleures recherches, en se dotant d'un plan d'action commun et en faisant connaître le secteur aux politiciens, aux décideurs, aux dirigeants du secteur non gouvernemental et aux médias grand public.

Au cours du processus de préparation au Sommet, on a ébauché six documents de fond portant sur des thèmes qui mettent l'accent sur les forces, les défis et les propositions d'action clés visant à renforcer le mouvement. Ces documents de fond ont été l'objet d'un processus d'engagement et de sensibilisation afin que les participants au Sommet et les autres intervenants les examinent et fournissent une rétroaction entre le 1^{er} mars et le 15 mai. Les documents révisés sont présentés au Sommet, où une déclaration commune et un plan d'action seront élaborés.

Pour consulter la dernière version des autres documents et pour obtenir plus d'information sur le Sommet, rendez-vous à l'adresse suivante <http://www.ccednet-rcdec.ca/fr/sommet>

Revitalisation locale : Résumé

L'économie sociale est une partie essentielle des stratégies multisectorielles visant à améliorer les conditions territoriales ou locales. Lorsque ces conditions sont examinées selon une perspective locale, de nombreuses collectivités utilisent le développement économique communautaire (DÉC) pour mettre en œuvre leurs propres solutions aux problèmes économiques, solutions qui créent des capacités communautaires à long terme et favorisent l'intégration des objectifs économiques, sociaux et environnementaux. Le DÉC tient compte du fait que le développement durable exige l'utilisation d'une approche intégrée dans le cas de problèmes communautaires complexes et encourage les gens à prendre leur avenir en charge en procédant à un renouvellement systématique pensé et dirigé localement. Les priorités stratégiques du DÉC comprennent des changements économiques structurels, la possession locale des ressources, le développement social, la gérance de l'environnement, le développement

du marché du travail et l'accès au capital. L'économie citoyenne est un outil puissant pour donner suite à ces priorités.

Table des matières

| | |
|-------------------------------------|----|
| 1. État des lieux actuels..... | 2 |
| 2. Les acteurs clés..... | 7 |
| 3. Questions et enjeux majeurs..... | 7 |
| 4. Propositions..... | 10 |
| Sources..... | 13 |

1. État des lieux actuels

Une approche locale de l'économie citoyenne, le développement économique communautaire (DÉC), est de plus en plus souvent adoptée. Elle peut être définie comme étant un processus par lequel les collectivités trouvent et mettent en œuvre leurs propres solutions aux problèmes économiques dans le but de créer des capacités communautaires à long terme et de favoriser l'intégration des objectifs économiques, sociaux et environnementaux. Le DÉC favorise une approche holistique de développement économique : il vise à la fois le développement des entreprises et l'employabilité; la création d'emplois et l'intégration sociale des personnes mises à l'écart; l'activité économique ainsi que le logement et les services locaux. Il diffère également des approches habituelles du développement économique parce qu'il sollicite la participation de la société civile dans des secteurs comme la gouvernance locale et la mise en œuvre d'outils de développement pour aider la collectivité.

Dans le passé, l'investissement public a fait face à des limites lorsqu'il a été question de diminuer la marginalisation dans les collectivités. Les mesures macroéconomiques visant à hausser la productivité et la compétitivité ont eu peu de répercussions sur la situation économique et sur le statut des quartiers dévastés par la pauvreté, sur les régions qui accusent du retard et sur les populations défavorisées.

Cependant, certaines collectivités ont trouvé une façon de combattre avec succès le déclin et de créer des collectivités vivantes et en santé. Elles l'ont fait grâce au DÉC (stratégie sociale et économique ayant plusieurs buts pour le renouvellement systématique pensé et dirigé localement). En utilisant une approche de DÉC pour le développement, ces collectivités rendent le Canada plus fort puisqu'elles se transforment en des lieux attrayants qui débordent de possibilités et où il fait bon vivre et travailler.

Nous savons aujourd'hui que la revitalisation des collectivités marginalisées est un défi complexe qui nécessite des interventions coordonnées et constamment mises à jour. Les dirigeants communautaires ainsi que les ministères provinciaux et fédéraux doivent fournir des efforts de collaboration pour traiter les enjeux liés aux longues périodes d'inactivité sur le marché du travail, à la pauvreté persistante et à l'itinérance. Nous avons

vu qu'en collaborant, ces intervenants peuvent trouver le type de solutions novatrices qui peuvent vraiment changer les choses au sein des collectivités du Canada. En ce qui a trait aux personnes qui font face à plusieurs obstacles en matière de participation au marché du travail et aux collectivités qui ont peu d'occasions économiques, maîtriser les capacités entrepreneuriales et de résolution de problèmes des dirigeants locaux et des citoyens est l'approche la plus efficace pour obtenir des améliorations durables.

Il n'existe aucun substitut de collectivité lorsqu'il est question d'aborder les enjeux sociaux. La collectivité peut enrayer les problèmes visibles dans une rue ou dans un quartier en particulier en y faisant face ou en les déplaçant grâce à la promotion d'activités légitimes. Plutôt que de simplement déplacer les problèmes vers un autre quartier, certaines collectivités cherchent à réintégrer les personnes marginalisées comme les prostitués, les toxicomanes et les sans-abri. Il arrive parfois que ces personnes étiquetées prennent elles-mêmes l'initiative de régler les problèmes. La seule solution à long terme est la prévention rendue possible par la création de collectivités fortes et inclusives. Les gens participeront dans la mesure où ils s'amusent en fournissant les efforts, lorsqu'il y a des résultats, lorsqu'ils tirent profit de ce que chacun a à offrir et que cela a lieu où les gens sont : leur réseau, leur passion et leur pâté de maisons. Le gouvernement et d'autres organismes peuvent contribuer à la création de capacités communautaires en mettant l'accent sur les quartiers, en misant sur les forces et en donnant les rênes aux collectivités.

- Jim Diers, From the Ground Up, Community's Role in Addressing Street-Level Social Issues, Canada West

La réforme de la myriade de politiques et de programmes gouvernementaux, qui constituent trop souvent des obstacles plutôt qu'un tremplin pour la participation sociale et économique, constitue la clé pour créer un environnement qui encourage les innovations à l'échelle communautaire. Des initiatives qui renforcent la collaboration horizontale entre les ministères et les organismes au sein d'un échelon de gouvernement ainsi que des mesures visant à encourager une collaboration verticale à différents échelons de gouvernement sont nécessaires pour enrayer les facteurs de dissuasion et pour faciliter la prise de mesures locales coordonnées. Par exemple, une plus grande souplesse du financement des organismes communautaires de développement en matière d'emploi qui promeuvent le développement holistique et fondé sur les résultats pour les personnes marginalisées et sans emploi tout en renforçant leur capacité d'entrer sur le marché du travail et d'y demeurer, renforcerait grandement la capacité des organismes locaux à répondre aux besoins uniques de leur population¹.

Le rôle crucial des collectivités devient de plus en plus essentiel à notre compréhension du développement social et économique efficace. Un ensemble croissant de nouvelles connaissances en matière de recherche et de politiques est en train de faire la lumière sur des problèmes sociaux complexes comme les longues périodes d'inactivité sur le marché du travail, la pauvreté persistante et l'itinérance. La

recherche est fondée sur les trois observations fondamentales suivantes :

¹ Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter *Le développement du capital humain au Canada : réduire les inégalités*, Réseau canadien de développement économique de la communauté, 2003. <http://www.ccednet-rcdec.ca/fr/node/872>

1. Puisqu'aucun intervenant n'est en mesure de régler seul les problèmes complexes et interreliés, il est nécessaire de se doter d'interventions holistiques qui s'appuient sur les atouts locaux et s'attaquent aux multiples causes fondamentales.
2. Les répercussions de la mondialisation varient beaucoup d'un endroit à l'autre. Dans les grands centres urbains, les personnes déjà vulnérables comme celles qui ont immigré récemment ou les familles monoparentales sont prises dans des quartiers en décrépidité et où elles sont isolées du reste de la population. Dans les petites collectivités isolées, les mêmes problèmes d'exclusion menacent souvent la viabilité de l'ensemble de la collectivité puisque la base de l'économie locale est insuffisante.
3. Les interventions stratégiques habituelles, typiquement centralisées et descendantes, qui font fi des points de vue exprimés à l'échelle locale et minimisent la valeur des atouts communautaires et municipaux ne contribueront pas à la création de lieux de haute qualité qui sont le fondement de la prospérité des pays à l'ère de la mondialisation. Elles ne permettent pas non plus de bien faire l'apprentissage, en matière de politiques, qui est nécessaire pour régler les problèmes complexes. Une perspective locale est nécessaire pour évaluer les répercussions spatiales des politiques nationales et pour maximiser leurs avantages².

Les actions pouvant le plus efficacement améliorer la santé et le bien-être, accroître la productivité, favoriser la cohésion sociale et réduire la criminalité doivent être entreprises à l'échelon communautaire et dirigées par les collectivités elles-mêmes.

Sous-comité sénatorial sur la santé des populations, rapport final, 2009

Les stratégies en matière de politiques axées sur la collectivité et localisées nécessaires dans le nouveau cadre de travail créent une relation différente entre les gouvernements et les collectivités. Elles vont au-delà des catégories habituelles de centralisation et de décentralisation et visent une collaboration horizontale et verticale améliorée en ce qui a trait au processus décisionnel conjoint à plusieurs niveaux qui met l'accent sur les résultats stratégiques liés aux mandats individuels mais qui correspondent aux priorités. Ces stratégies en matière de politiques mettent également en valeur les connaissances locales, tout en tirant profit des réseaux et des atouts pour la résolution de problèmes et pour la réflexion à long terme relative aux investissements préventifs en amont pour se pencher sur les causes profondes et également promouvoir le bien-être.

Les entreprises d'économie sociale naissent au sein de collectivités mobilisées pour favoriser le développement. Les politiques publiques soutenant la création de réseaux, les processus de planification stratégique et les projets collectifs au sein des collectivités locales constituent une composante essentielle de l'entrepreneuriat social. Le soutien tripartite offert aux sociétés de développement économique communautaire dans la plupart des centres urbains au Québec et dans d'autres grandes villes du Canada est un exemple de ce genre de politiques. Ces organismes de développement à but non lucratif créés par des citoyens, appelés « sociétés de développement économique communautaire », ont été le lieu

² Neil Bradford, *Canadian Social Policy in the 2000s: Bringing Place In*. Rapport de recherche des RCRPP, 2008.

d'origine de quelques-unes des initiatives en matière d'économie sociale des plus originales et les mieux réussies au Québec. Des initiatives semblables ont été élaborées au fil des ans dans plusieurs villes canadiennes. Des partenaires du secteur privé ont été mobilisés pour collaborer à ces initiatives.

Pour que les collectivités réussissent à élaborer des stratégies de revitalisation locale fondées sur une approche de DÉC, les six principes essentiels suivants doivent être considérés durant la phase d'élaboration des politiques et des programmes :

1. Le DÉC est un processus à long terme, et les attentes des bailleurs de fonds privés et publics qui croyaient que leurs investissements porteraient fruit en une ou deux années ont nui au processus. Certains jalons peuvent être considérés dans les documents comme ayant été atteints à tous les ans ; cependant, le DÉC nécessite d'abord des efforts à beaucoup plus long terme. Si les collectivités ont souffert pendant des décennies du désinvestissement et du déclin, un rétablissement et des nouveaux modèles pour une économie saine ne peuvent être attendus avant quelques années. Il en découle ainsi un important principe de politiques : les programmes de financement doivent comprendre des **engagements pluriannuels**.
2. Le DÉC s'appuie sur des connaissances locales relatives aux différentes conditions locales et, afin de tirer avantage de ces connaissances, une emprise locale et une certaine marge de manœuvre dans le processus décisionnel sont nécessaires. Le gouvernement et les autres sources de soutien font trop souvent fi des variations locales des problèmes sur lesquels les responsables se penchent et imposent des conditions communes et souvent inapplicables dans le cadre de leurs décisions en matière de financement. Un élément clé en matière de politiques pour les programmes de DÉC doit consister en une **déconcentration des pouvoirs en matière de décisions de fond et opérationnelles au profit des organismes locaux de DÉC**, de façon à leur permettre d'établir leurs propres priorités sociales et économiques et de concevoir les compromis qui font sens à l'échelle locale. Cette déconcentration des pouvoirs ne signifie pas qu'il s'agit d'un soutien illimité; elle signifie plutôt que les sources de financement et le groupe local devraient s'entendre sur les ajustements locaux des normes et des jalons, plutôt que les considérer comme des exigences préalables en matière de programmes pour les groupes qui souhaitent obtenir du financement. Le programme Quartiers vivants! du gouvernement du Manitoba est une référence utile en ce qui a trait à l'élaboration de programmes fondés sur cette vision.
3. Les stratégies efficaces en matière de DÉC sont celles qui regroupent les objectifs sociaux et économiques et les techniques connexes dans une approche multifonctionnelle, de sorte que l'on vise plusieurs objectifs en même temps de façon intégrée. Cependant, les organismes de DÉC doivent souvent faire face à des attentes contradictoires en ce qui a trait aux programmes fédéraux visant un seul objectif. Par exemple, la perspective cloisonnée de chaque programme d'un organisme fédéral ou des organismes incite les groupes locaux à entreprendre des activités trop spécialisées et ne correspond pas à la caractéristique clé du DÉC, c'est-à-dire une

multitude d'initiatives intégrées. Dans un même ordre d'idées, le soutien provincial et du secteur privé suit trop souvent les mêmes procédures, se concentrant uniquement sur une seule des initiatives qu'une collectivité doit entreprendre. Cependant, chaque initiative doit être renforcée et étendue par le truchement d'une stratégie à plusieurs objectifs qui vise à améliorer la santé d'une collectivité de façon holistique. Par conséquent, un important principe de politiques est d'établir des **attentes uniformes de toutes les sources de financement** afin que chaque collectivité puisse intégrer ses activités et les fonds provenant de différents organismes, des programmes et d'autres sources.

4. **La mise en commun des fonds peut contribuer à la mise en œuvre de projets novateurs.** De nombreuses collectivités novatrices ont fait preuve d'une ingéniosité remarquable quant au fusionnement des fonds provenant de différentes sources. Si une source n'insiste pas sur un programme très spécialisé, les organismes de DÉC peuvent obtenir des fonds supplémentaires ou complémentaires des autres sources. Cette expérience entraîne un autre important principe de politiques, c'est-à-dire le recours au financement de contrepartie. Lorsque des organismes de DÉC obtiennent du soutien en nature ou en argent d'une source pour une initiative communautaire, les fonds des autres sources devraient être facilement accessibles selon une formule de contribution équivalente ou supérieure.
5. **Le DÉC doit être dirigé par les collectivités.** Chaque stratégie en matière de DÉC tire ses forces et ses idées à partir des ressources de la collectivité, mais celles-ci sont impuissantes en l'absence des compétences organisationnelles et stratégiques d'un groupe communautaire multifonctionnel ou d'un réseau de collaboration entre les groupes communautaires qui se penche sur un large éventail de problèmes sociaux et économiques à l'échelle locale. Les politiques en matière de financement doivent être fondées sur des organismes de DÉC actifs et indépendants qui sont considérés non pas comme des agents responsables de programmes élaborés ailleurs, mais plutôt comme des partenaires participant au processus d'investissement visant à renforcer les collectivités. Par conséquent, le DÉC ne peut être un programme gouvernemental. Les initiatives provinciales et fédérales peuvent uniquement offrir des ressources à une collectivité qui se dote elle-même des outils dont elle a besoin pour améliorer sa situation. Aussi, même la fondation ou l'administration locale la plus prévoyante ne peut elle-même soutenir le développement économique communautaire; cependant, elle peut offrir son soutien aux organismes communautaires qui ont pour mission de se mobiliser pour exécuter un programme exhaustif.
6. Finalement, les gouvernements supérieurs exercent une influence trop grande en ce qui a trait à leurs activités pour agir comme s'ils se préoccupaient individuellement des problèmes économiques ou sociaux. Leur apparent manque de connaissance (et même parfois de préoccupation) relatif à l'incidence mutuelle de leurs politiques nuit considérablement aux collectivités qui s'efforcent de mettre en œuvre des initiatives uniformes et efficaces. Les gouvernements fédéral et provinciaux doivent consacrer plus de temps et d'efforts à la **coordination de leurs politiques et**

programmes pour que le DÉC soit vraiment efficace.

2. Les acteurs clés

On compte de nombreux organismes dont les membres font partie de la collectivité territoriale et qui participent directement au DÉC ou dans des secteurs précis ou encore auprès de populations qui bénéficieraient de faire partie de la stratégie du DÉC. Une liste plus détaillée de ces organismes est mise en annexe. Un aperçu des organismes les plus pertinents accompagné de commentaires suit :

- **Les agences de développement local** peuvent offrir une gamme de services dont le partage d'information entre les agences communautaires, la cartographies des atouts, l'évaluation des besoins, la planification communautaire, les processus de consultation, la détermination des opportunités et le renforcement du leadership afin de cultiver ces opportunités.
- **Les coopératives, les entreprises sociales et les organismes de développement d'entreprises** fournissent de l'assistance technique, de la formation. Des recommandations et d'autres services favorables à l'entrepreneuriat et au développement d'entreprises local.
- Les groupes de **finance sociale et l'investissement communautaire** facilitent l'accès au capital, à des emprunts et à des investissements non traditionnels, qui souvent soutiennent des initiatives soit de trop petite taille soit trop innovatrices pour intéresser les institutions financières grand public.
- Les organismes de développement professionnel peuvent offrir des formations et des expériences de travail en vue de faciliter la réinsertion sur le marché du travail, en particulier pour les populations marginalisées.
- Les **baillleurs de fonds locaux** tels que Centraide ou les fondations communautaires sont des catalyseurs stratégiques des efforts de revitalisation locale.
- Les **organismes ciblant des secteurs ou des groupes** sont également des partenaires essentiels aux stratégies de revitalisation locale. Parmi ces organismes, on peut noter les organismes de développement des Premières nations, des Inuits et des Métis qui offrent leurs services sur les réserves et en dehors de celles-ci; les groupes de développement économique des femmes; le logement; les groupes de défense de la sécurité alimentaire et des systèmes alimentaires locaux; les personnel des centres de santé communautaires et publics; les groupes de soutien aux personnes handicapées; les organismes de développement culturel, les services municipaux et les efforts de développement durable.

3. Questions et enjeux majeurs

Les principaux défis auxquels font face les organismes qui entreprennent des stratégies en matière de DÉC sont les suivants :

1. **Soutien à long terme** : Des engagements pluriannuels en matière de financement sont nécessaires pour entamer le processus de renouvellement des communautés marginalisées. Des investissements initiaux dans la détermination des atouts, les consultations communautaires et la planification peuvent être suivis par des projets stratégiques qui servent de point d'appui pour le développement à long terme. Cependant, les initiatives communautaires soutenues sont beaucoup moins efficaces sans un soutien à long terme.
2. **Souplesse** : Vu que les problèmes sociaux et économiques auxquels fait face la collectivité sont des systèmes d'adaptation complexes, les interventions doivent être de nature multisectorielle et en constante évolution afin qu'elles puissent être adaptées aux conditions changeantes et aux nouvelles occasions. Malheureusement, le financement gouvernemental visant à régler ces préoccupations tend à être fragmenté entre les nombreux ordres de gouvernement et ministères et est souvent axé sur les extrants plutôt que sur les résultats stratégiques. Les organismes communautaires ont besoin d'une souplesse leur permettant d'adapter les activités et les objectifs aux nouvelles conditions dans le cadre d'une approche holistique.
3. **Données et capacité d'analyse** : Afin de suivre et d'analyser les progrès, il est nécessaire d'avoir des données locales détaillées ainsi que la capacité de les analyser et de les comprendre. L'accès aux données locales, comme celles fournies par les comptes des collectivités du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador (<http://www.communityaccounts.ca/>), permet aux collectivités de classer leurs initiatives par ordre de priorité et d'orienter l'élaboration des programmes et permet également de surveiller l'évolution de la situation des collectivités au fil du temps. Combinés à la capacité locale d'analyser les données et de mobiliser la collectivité en ce sens, ces systèmes de données sont de puissants catalyseurs quant aux mesures locales qui s'appuient sur des données probantes et qui s'adaptent constamment.
4. **Renforcement des capacités** : Les investissements en matière de capital social et d'infrastructure physique contribuent à la gouvernance locale des réseaux et permet aux collectivités de se mobiliser et de se pencher sur les enjeux.

Bon nombre de ces enjeux ainsi que d'utiles solutions sont bien décrites dans les récents rapports du Groupe de travail sur les investissements communautaires de Ressources humaines et Développement des compétences Canada et du Groupe d'experts indépendants sur les programmes de subventions et de contributions³.

Voici quelques-uns des secteurs dans lesquels les initiatives en matière de DÉC obtiennent un énorme succès :

³ *Pour renforcer la cohérence des pratiques de financement communautaire du gouvernement du Canada.* Rapport du Groupe de travail sur les investissements communautaires, Ressources humaines et Développement social Canada, 2006, et *Des lourdeurs administratives à des résultats clairs.* Rapport du Groupe d'experts indépendant sur les programmes de subventions et de contributions du gouvernement fédéral, décembre 2006.

- **Alimentation** : Réduire la distance parcourue par les aliments entre la production et la consommation peut contribuer à diversifier et renforcer les économies locales tout en réduisant les émissions de gaz carbonique. Améliorer les systèmes alimentaires locaux est une stratégie de plus en plus utilisée par les collectivités.
- **Production locale d'énergie verte** : La production d'énergie à petite échelle et dirigée localement offre une multitude de solutions de recharge durables visant à réduire les émissions de carbone et à renforcer la résilience communautaire.
- **Femmes** : Les stratégies en matière de DÉC axées sur les femmes ont connu du succès au sein du pays dans les contextes urbains, ruraux, nordiques et autochtones. L'organisme principal du secteur est le Conseil économique des femmes.
- **Immigrants et réfugiés** : Les nouveaux arrivants ont souvent besoin de soutien afin de pouvoir prendre pleinement part à la société canadienne. Les approches en matière de DÉC offrent du développement en matière d'emploi, de l'aide à l'établissement et une intégration sociale et économique grâce à l'entreprise sociale, aux entreprises de formation et à des services sociaux et d'habitation novateurs.
- **Pauvreté** : Des modèles de collaboration comme Collectivités dynamiques et une variété d'autres pratiques novatrices localisées contribuent à réduire la pauvreté.
- **Régions rurales et éloignées** : Au sein des collectivités rurales, éloignées et tributaires des ressources naturelles, les approches de DÉC peuvent aider à diversifier l'économie et à créer la capacité communautaire d'améliorer l'accès aux services. Les Sociétés d'aide au développement des collectivités et les Corporations au bénéfice de développement communautaire sont des chefs de file soutenant le développement des entreprises dans les milieux ruraux.
- **Santé** : Les recherches montrent que la santé est grandement déterminée par des facteurs indépendants du système de soins de santé comme le revenu, l'éducation, le logement, l'environnement physique et social, le développement de la petite enfance et les pratiques en matière de santé personnelle. Ces facteurs, appelés « déterminants de la santé », sont principalement des facteurs communautaires. Les initiatives pour les collectivités en bonne santé dans plusieurs provinces, ainsi que les centres de santé communautaires, créent les liens entre la santé et les mesures communautaires nécessaires au bien-être des habitants.
- **Premières nations, Métis et Inuits** : Dans le cadre des initiatives dans les réserves et à l'extérieur de celles-ci visant à favoriser les occasions et à accroître le soutien pour les groupes des Premières nations, des Métis et des Inuits, les intervenants doivent dépasser les disputes concernant les compétences et renforcer les atouts existants créés pour soutenir leur propre développement. Bon nombre de modèles de développement autochtones représentent des exemples importants d'approches holistiques. Le Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtone

et l'Association nationale des centres d'amitié sont des organismes clés dans ce domaine.

- **Transport** : La bicyclette, la marche, le transport en commun et les initiatives d'auto-partage peuvent revitaliser les quartiers et contribuer à la création de villes où il fait bon vivre.

4. Propositions

Les priorités stratégiques du DÉC comprennent des changements économiques structurels, la possession locale des ressources, le développement social, la gestion de l'environnement, le développement du marché du travail et l'accès au capital. Pour que les organismes soient en mesure de diriger ce programme dans la collectivité, les six principes énoncés ci-dessus doivent être reconnus durant la phase d'élaboration des politiques et des programmes. Cependant, deux recommandations préliminaires principales devraient servir de fondation pour le développement subséquent.

Recommandation n° 1 : Des politiques locales qui offrent un soutien à long terme aux initiatives de développement communautaire

Le développement économique communautaire est un processus à long terme, et ses répercussions ne peuvent être mesurées de la même façon que celles des programmes de prestation de services ordinaires. Le DÉC est un processus de prise en charge qui aide les collectivités à se prendre en main grâce à une approche intégrée de revitalisation communautaire comportant des objectifs sociaux, économiques, culturels et environnementaux. L'initiative d'économie sociale du gouvernement du Canada est fortement inspirée du RESO, qui est la première société de développement économique communautaire au Canada. La clé de la réussite du RESO et des organismes semblables est le financement de base continu qui a permis aux intervenants de collaborer, d'élaborer un consensus sur la stratégie de revitalisation des quartiers et de mettre en œuvre le plan en fonction des efforts de collaboration du secteur privé, des syndicats, des organismes communautaires, des citoyens, des établissements et des trois ordres de gouvernement.

Le programme Quartiers vivants !? illustre également un exemple de financement stable et à long terme fournissant un engagement de cinq ans aux sociétés de renouveau communautaire.

Dans toutes les régions du Canada, le DÉC a été essentiel à l'émergence et au regroupement des entreprises d'économie sociale, ce qui a permis aux collectivités de créer des atouts sociaux et économiques afin qu'elles en tirent avantage collectivement en fonction des priorités et des conditions locales.

En conséquence, nous recommandons l'élaboration d'une nouvelle initiative stratégique majeure, en consultation avec le secteur du DÉC, afin de renforcer les approches territoriales relative à la croissance de l'économie sociale grâce à un soutien aux organismes et initiatives en matière de développement économique communautaire qui mobilisent différents intervenants et différents secteurs dans une action concertée pour créer des occasions et des atouts économiques et sociaux dans les collectivités rurales, urbaines, nordiques et autochtones. Étant donné que les communautés ont des besoins différents et des étapes du cycle de développement propres à chacune d'entre elles, les priorités varient d'une collectivité à l'autre, depuis les premières étapes de la mobilisation et de la planification de la communauté jusqu'aux investissements majeurs en développement et en fonctionnement. Il est donc nécessaire d'avoir accès à un financement pluriannuel qui tient compte de la nature à long terme caractérisant le DÉC.

La mise en œuvre de la présente recommandation est la solution à une lacune majeure des politiques publiques, et pourrait entraîner des économies grâce à l'évitement de coûts et à un meilleur rendement des dépenses de programmes découlant d'investissements coordonnés et de partenariats gouvernementaux avec les organismes communautaires. De plus, beaucoup de statistiques sur les populations défavorisées révèlent une concentration géographique de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans les collectivités qui présentent des problèmes sociaux et économiques interreliés. Les collectivités urbaines, rurales, nordiques et autochtones présentant des taux élevés de pauvreté et de chômage tendent également à avoir des taux de problèmes de santé et d'éducation limitée plus élevés que les taux moyens. **En axant les initiatives du gouvernement visant à soutenir les stratégies communautaires pour créer des atouts et pour modifier les conditions sociales et économiques de façon intégrée, nous pouvons nous attendre à d'importants résultats en ce qui a trait à la richesse, à la productivité et aux conditions sociales et de santé au Canada.**

Recommandation n° 2 : Offrir un soutien souple aux organismes de développement économique communautaire et pour le renforcement des capacités communautaires

Les organismes de DÉC offrent des services de formation et de développement à des centaines de collectivités au Canada. Suivant l'approche intégrée du développement économique et social, les budgets des organismes de DÉC proviennent de diverses sources de financement. Cependant, ils ont besoin d'un financement gouvernemental durable leur permettant de créer des emplois et des entreprises et d'assurer leur maintien. Les ministères fédéraux doivent élaborer des approches coordonnées afin de s'assurer qu'ils ont accès à un financement gouvernemental durable.

Les politiques qui soutiennent ces types de modèles de développement intégrés doivent avoir un **modèle de financement souple** qui laisse place à une grande variété d'initiatives (formation, logement, stratégies de développement social, planification stratégique, développement de l'entreprise, etc.) et qui **tient compte du fait que les priorités peuvent varier d'une collectivité à l'autre et d'une année à l'autre**. De nos

jours, un soutien de la sorte des gouvernements fédéral et provinciaux est limité et fragmenté.

Les approches locales de réduction de la pauvreté mettent en évidence des façons novatrices d'évaluer les répercussions des initiatives locales de DÉC sur la vie des membres de la collectivité. Elles fournissent de précieux résultats de recherche aux organismes de développement communautaires en leur présentant les pratiques exemplaires, leur permettant ainsi d'accroître leur efficacité⁴. Par conséquent, nous **proposons des investissements relatifs à l'amélioration des programmes dans les initiatives territorialisées de réduction de la pauvreté dirigées par des organismes à but non lucratif afin de s'attaquer aux désavantages sociaux et économiques concentrés dans les contextes ruraux, nordiques, autochtones et urbains**. Ces programmes peuvent tirer parti du succès du Programme de partenariats pour le développement social de DRHC.

Recommandation n° 3 : Améliorer l'accès aux données locales

Afin de mieux cerner les défis et les opportunités des communautés et de suivre l'évolution des conditions locales dans le temps, il est indispensable d'avoir accès aux données locales ainsi que la capacité à les analyser. Les Rapports sur les collectivités, initiative du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, représentent un modèle puissant intégrant les données de Statistiques Canada aux renseignements du gouvernement provincial pour de nombreuses régions administratives. Transférer ce programme une fois adapté à d'autres provinces, comme c'est actuellement le cas en Nouvelle Écosse, établirait le fondement pour une planification améliorée et basée sur des données probantes à l'échelle locale.

Recommandation n° 4 : Renforcer l'engagement citoyen, la gouvernance des organismes et la mobilisation du public

Une des raisons du succès des efforts de revitalisation locale est sa forte capacité à mobiliser et à maintenir la participation citoyenne. Les modèles de pratiques efficaces en matière de gouvernance, la responsabilisation des intervenantes et des intervenants et l'engagement du public sont nécessaires afin d'augmenter le soutien du grand public pour ces approches et d'améliorer et de consolider les mécanismes de communication des rapports. Les modèles de gouvernance varient beaucoup d'une région à l'autre du Canada. Une démarche plus proactive en matière de partage d'information sur ce qui fonctionne ou non permettrait de renforcer la base citoyenne des pratiques de revitalisation territoriale.

⁴ Pour d'autres exemples, voir *Initiative des approches locale de réduction de la pauvreté : Le rôle du développement économique communautaire dans la réduction de la pauvreté au Canada et les solutions qui pourraient en multiplier les répercussions*, Réseau canadien de développement économique de la communauté, 2008, à l'adresse suivante : http://www.ccednet-rcdec.ca/files/ccednet/Place-Based_Poverty_Reduction_Main_Report-fr.pdf

Sources

Neil Bradford, *Canadian Social Policy in the 2000s: Bringing Place In*, Rapport de recherche des RCRPP, 2008, <http://www.cprn.org/doc.cfm?doc=1993&l=en>

Réseau canadien de développement économique communautaire, *Un programme axé sur les collectivités*, 2008, http://www.ccednet-rcdec.ca/files/ccednet/CCEDNet_PolicyAgenda_Nov2008_FR.pdf

Réseau canadien de développement économique communautaire, *Financement et exécution du DÉC au Canada*, 2003, <http://www.ccednet-rcdec.ca/fr/node/870>

Réseau canadien de développement économique communautaire, *Investing in our Communities: A Proposed Policy Agenda for CCEDNet*, Document de référence du forum sur la politique nationale, 2001.

Chantier de l'économie sociale en collaboration avec le Réseau canadien de développement économique communautaire et l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale, *Économie sociale et développement économique communautaire au Canada: prochaines étapes relatives à la politique publique*, étude technique, 2005, <http://www.ccednet-rcdec.ca/?q=fr/node/885>

Jim Diers, *From the Ground Up, Community's Role in Addressing Street-Level Social Issues*, Canada West Foundation, 2008, http://www.cwf.ca/V2/files/CCI_Diers.pdf

Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie, *Un Canada en santé et productif: une approche axée sur les déterminants de la santé*, Rapport final du Sous-comité sénatorial sur la santé des populations, 2009, http://www.parl.gc.ca/common/Committee_SenRep.asp?Language=F&parl=40&Ses=2&comm_id=605

Annexe : organismes clés de la revitalisation locale au Canada

Étant donné la diversité et l'envergure des organismes dotés de mandats territoriaux au Canada, cette liste est forcément limitée. Elle procure, néanmoins, un échantillon de la gamme des acteurs clés du Canada.

- Assemblée des Premières nations, <http://www.afn.ca>
- Regroupement canadien des associations de centres communautaires de santé, <http://www.cachca.ca>
- Association canadienne pour l'intégration communautaire, <http://www.cacl.ca>
- Coalition canadienne des organismes communautaires en développement de l'employabilité, <http://www.savie.qc.ca/Ccocde/Fr/AccueilPublique.asp>
- Réseau canadien de développement économique communautaire, <http://www.ccednet-rcdec.ca/fr>

- Réseau d'investissement communautaire du Canada, Coopérative, http://www.communityinvestment.ca/index_fr.html
- Association des coopératives du Canada, <http://www.coopscanada.coop/en/orphan/Bienvenue-sur-le-site-francais-de-l-ACC>
- Réseau canadien de l'environnement, <http://www.cen-rce.org>
- Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine, <http://www.chra-achru.ca/francais/view.asp?x=1>
- L'Association canadienne de santé publique, <http://www.cpha.ca/fr/default.aspx>
- Chantier de l'économie sociale, <http://www.chantier.qc.ca>
- Fondations communautaires du Canada, <http://www.cfc-fcc.ca/accueil.cfm>
- Réseau communautaire du Comité national de développement des ressources humaines pour la communauté minoritaire au Québec, <http://www.buildingcommunities.ca/ct/fr/main.htm>
- Conseil canadien de la coopération, <http://www.ccc.coop>
- Fédération de l'habitation coopérative du Canada, <http://www.chfc.ca>
- Corporations de développement économique communautaire du Québec, <http://www.lescdec.qc.ca>
- Conseil pour l'avancement des agents de développement autochtones, <http://www.edo.ca>
- Réseau des villes créatives du Canada, <http://www.creativecity.ca/francais/index.html>
- Fédération canadienne des municipalités, <http://www.fcm.ca>
- Sécurité alimentaire Canada, <http://foodsecurecanada.org/fr>
- Association nationale des centres d'amitié, <http://www.nafc-aboriginal.com>
- Réseau de développement des collectivités du Canada, <http://www.communityfuturescanada.ca/cfc/fr/Accueil/tabid/61/Default.aspx>
- Réseau de développement économique et de l'employabilité, <http://www.rdee.ca>
- Réseau québécois de revitalisation intégrée, http://www.mddep.gouv.qc.ca/developpement/strategie_gouvernementale/memoires/37D.pdf
- Conseil pour les entreprises sociales du Canada, <http://www.enterprisingnonprofits.ca/resources/secouncil>
- Table nationale des corporations de développement communautaire, <http://www.tncdc.qc.ca>
- Centraide Canada, <http://www.centraide.ca>
- Vibrant Communities, <http://tamarackcommunity.ca/g2.php>
- Conseil économique des femmes, <http://www.womenseconomiccouncil.ca>
- YMCA du Canada, <http://www.ymca.ca>